



## La Chapelle Saint Florent pendant la révolution

### Les biens nationaux

A la fin de 1789, le décret de confiscation des biens considérables (au moins dans notre région) de l'église est publié, il est suivi début 1790 par la suppression des ordres monastiques, sans soulever chez nous de protestation particulière. Les biens nationaux dans les Mauges, sont principalement les biens des couvents, abbayes et bénéfices des chapelles. La grande majorité des soumissions aux biens nationaux dans notre région, est faite par des bourgeois (voir ci-dessous), des membres du clergé séculier (curés et abbés) et des nobles, plus rarement par des artisans et paysans. Le but est de résoudre la crise financière et rembourser les emprunts contractés par l'état. Dans une seconde étape, mi 1792, cette mesure fut étendue aux biens des nobles émigrés et aux suspects. Les soumissionnaires s'engageaient à payer un acompte (20% pour les maisons, 12% dans le cas de terres et bâtiments d'exploitation) et le solde réparti également sur 12 annuités.

Outre Bonchamps, quelques rares habitants de la Chapelle sont soumissionnaires.

Quelques soumissions de particuliers, en majorité des notables, faites au Montglonne :

Claude Guérif, maître chirurgien, St Florent

Jean Houdet, maître chirurgien, St Florent

Pierre Abeline, vicaire et procureur de la commune de Liré.

Gautreau, notaire au Mesnil

Pierre Barré, huissier royal à Montsoreau pour un bien à Montrevault

Martin, juré priseur à Montrevault

Jacques François Martin, avocat au parlement, Montrevault

Jacques Augustin Sourice, curé de Notre Dame du petit Montrevault pour un domaine à Chaudron

JJ Gendron, vicaire et procureur de la commune de la Pommeraye

Louis François Delaunay, St Florent

Baudin, chirurgien à Drain

François Letourneau, St Florent

Michel Lefebvre, St Florent

Julien Duval, juge de paix du canton, St Florent

Valérien Dessain, curé de Chateaupanne

Jean François de Villoutrays, Chaudron : soumissionne pour la même métairie de Botz, que Bonchamps, la Brégeonnière.

Charles de Bonchamps, la Chapelle : soumissionne pour la Brégeonnière de Botz, la closerie St André à la Chapelle et 12 quartiers de prés (environ 4ha) dans les îles d'Evre du Marillais.

Pierre Badreau, maçon, la Chapelle : soumissionne pour une maison, 18 boisselées de terre à la Chapelle et 14 de blé à la Grohonnière à St Florent.

Pierre Chataigner, métayer à la Baronnière : soumissionne comme Bonchamps pour la closerie St André et 2 quartiers de prés dans les îles d'Evre du Marillais, le tout pour 1800 Livres.